

# SUISSE NORMANDE

# Info

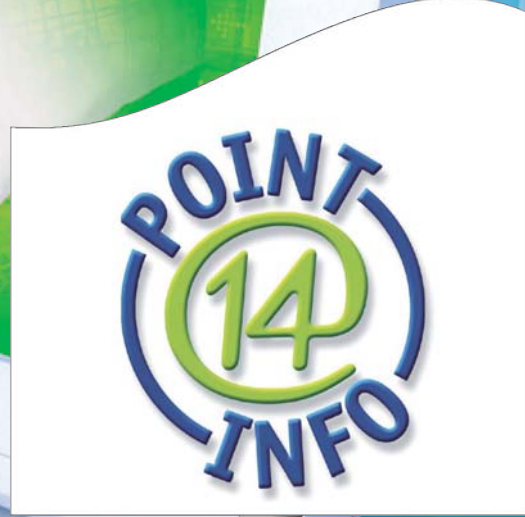
n°13 - Octobre 2009



Communauté de Communes de la  
*Suisse Normande*

Le journal de la Communauté de Communes de la Suisse Normande

## Ouverture d'un Point Info 14 en Suisse Normande



Une nouvelle vie pour la zone de Beauvoir

Clin d'œil sur ...

Edito .....	p.2
Les projets en cours .....	p.3
Ouverture d'un Point 14 à Thury-Harcourt .....	p.4-5
Clin d'œil sur les communes : Cesny-Bois-Halbout, Caumont sur Orne, Cauville .....	p.6-7
Bilan touristique .....	p.8
Actualités .....	p.8
Infos pratiques .....	p.8

2

Rejoignez nous également  
sur notre site internet :  
[www.suisse-normande.com](http://www.suisse-normande.com)

**Directeur de publication :**  
Paul Chandelier

**Responsable rédaction :**  
Roselyne BROUSSE - CCSN  
Edition en 6000 exemplaires

**Conception-impression :** Oléa

**Crédit photos :** CCSN, OTSN, CG 14  
et les communes



Crise financière, incertitude sur l'emploi, crise du lait sans précédent, révolution dans les collectivités territoriales et inquiétude sur les ressources fiscales de nos communes et communautés !!!

Tous ces doutes et interrogations interpellent les élus de notre communauté de communes qui adressent à leurs concitoyens les plus touchés et les plus concernés, leur solidarité pleine et entière mais aussi un message d'espoir pour l'avenir.

Le meilleur message c'est l'action dans deux secteurs importants :

- Les services publics que nous voulons conforter en travaillant à la réalisation d'une véritable Maison des Services Publics où nos concitoyens pourront trouver réponse à leurs questions et leurs interrogations.
- Le développement économique par le soutien actif à nos industries, notre agriculture et nos commerces, et par l'accompagnement de nos jeunes entreprises performantes et innovantes que sont Ad-gène, Osi Santé et Biocombustibles.

Alors, ensemble, refusons la morosité et croyons fermement en l'avenir en dotant notre Suisse Normande des outils qui seront notre richesse de demain.

P. CHANDELIER



## Des nouveaux locaux pour les entreprises ADGENE et OSI SANTE

La communauté de communes envisage de construire un bâtiment de 850 m<sup>2</sup> environ dans la Zone d'Activités de Thury Harcourt, afin d'y accueillir les entreprises ADGENE\* et OSI Santé\*. Ces deux sociétés de recherche et de développement dans le domaine de la santé publique, sont actuellement situées dans les anciens bâtiments de l'usine Méritor, rue de Beauvoir à Thury Harcourt. Les locaux sont devenus trop exigus et non fonctionnels ; de nouveaux locaux s'imposent.

Ce projet est particulièrement important pour la communauté de communes car il permettrait dans un contexte industriel difficile, de maintenir deux entreprises à fort potentiel de développement et d'innovation générateur d'emplois.

Le financement de l'opération serait porté par la communauté de communes avec l'aide de l'Europe, de l'État et du Département. Le solde serait couvert par un emprunt et fera l'objet d'un crédit bail\*\* entre la CCSN et les deux sociétés.

Les travaux pourraient débuter en fin d'année pour une durée maximum d'un an.

**Coût de l'opération estimée à :**  
1 500 000 € HT

**Subventions :**

**Etat (Dotation de Développement Rural) :** 362 741 €

**Conseil Général :** 108 000 €

**Feder :** demande en cours

**Solde :** emprunt de la CCSN



M. Gonzague-Gironnet : responsable microbiologie des eaux



### \*\* Qu'est-ce qu'un crédit bail ?

Il s'agit d'une opération financière par laquelle la communauté de communes donne en location le bâtiment aux deux sociétés qui à l'échéance du contrat, peuvent décider de devenir propriétaires du bien. Le montant du loyer correspond au montant de l'emprunt contracté par la communauté de communes. Il s'agit donc d'une opération dite "blanche" pour la collectivité.

\* La société ADGène est un laboratoire de recherche et de détection de la légionelle et d'OGM, la société O.S.I Santé est spécialisée dans les logiciels de gestion du Dépistage Organisé des cancers (sein, côlo-rectal, col de l'utérus).

## Une nouvelle vie pour l'ancien site de Méritor, rue de Beauvoir à Thury-Harcourt...

3



Actuellement, les locaux sont occupés par les sociétés Adgene, OSI Santé, Biocombustibles pour la partie bureau, et ponctuellement par Super U pendant la durée de leurs travaux, ainsi que par Méritor pour du stockage. A court terme, les locaux vont devenir inoccupés et occasionneront des frais de fonctionnement lourds.

Face à cette situation, la communauté de Communes a décidé de donner une nouvelle vie à cette zone pour en faire une zone de services à la population.

Une étude va être lancée pour concevoir cet aménagement.

Nous aurons l'occasion d'aborder ce projet plus en détail lors d'un prochain numéro.

### Les grands principes retenus :

La zone accueillera des services aussi bien publics que privés et notamment une Maison des Services Publics. Cette dernière regroupera le siège de la CCSN, ses services techniques, le Point Info 14, l'EPN (Espace Public Numérique), le Point "Passports biométriques", les services scolaires (Transport, cantine, gymnase)...

Pour des raisons d'accessibilité et de fonctionnalité, le siège de la CCSN va devoir déménager. La loi imposant notamment aux bâtiments recevant du public d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.



## Un peu d'histoire de la cellule emploi...

Depuis octobre 1995, la Cellule Emploi, service de proximité et partenaire privilégié de l'ANPE, permettait aux demandeurs de rechercher efficacement un emploi sans avoir besoin d'aller à Falaise ou à Caen. Il était aussi ouvert aux employeurs afin de les orienter dans leurs recherches de candidats.

Devant les demandes croissantes d'information et de soutien de la population, la communauté de communes a souhaité élargir son action à d'autres domaines. Elle est aidée pour cela par le Conseil Général qui, depuis avril 2000, œuvre à la mise en place de points info 14 dans les cantons du département. Cette aide se caractérise par une mise à disposition du matériel informatique du Point Info et une subvention de fonctionnement de 10 600 € par an pendant 3 ans.

## ... au Point Info 14

Depuis le 19 octobre 2009, les habitants peuvent gratuitement, et sans avoir besoin de se déplacer à Caen, effectuer des démarches administratives par Internet, visioconférence ou téléphone/fax et ainsi, obtenir des réponses rapides et précises à leurs questions. Ils sont accompagnés dans leurs recherches par le responsable du Point Info 14 qui les aide pour l'utilisation des matériels informatiques et de communication en toute confidentialité.

Les partenaires essentiels sont la CAF, Pôle Emploi, Le Conseil Général du Calvados (Centre médico-social). La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), EDF, France Télécom et les chambres consulaires.

## Types de services :

- **des conseils** pour rédiger un courrier, un curriculum vitae, un document administratif, etc.

- **un accompagnement** dans votre recherche d'emploi (consultation des annonces mises à jour quotidiennement, collaboration avec l'agence Pôle Emploi locale).

- **une orientation** utile et des réponses pratiques de chaque administration partenaire.

- **l'obtention d'imprimés type des partenaires associés :**

- **Secteur social** : ouverture de droits sociaux, allocations familiales, aides aux personnes âgées, aides aux personnes handicapées, maltraitance, RSA...

- **Secteur économique** : création d'entreprises, apprentissage, formation, immatriculation...

- **Divers secteurs** : problèmes de facturation EDF, GDF, France Télécom, dossiers civils...

- **contacter les partenaires en visioconférence** pour des dossiers à caractère social ou personnel (RSA, APL, API, aide sociale générale).

Parallèlement, les structures associatives dans le domaine de l'insertion, de la formation et du conseil, continueront à recevoir le public au premier étage. Elles permettent aux personnes privées d'un emploi de se réinsérer dans le monde du travail. (AIILES, le RELAIS, PAIO).

## Espace conseil surendettement

La CAF et le Conseil Général co-animent un Espace Conseil Surendettement.

Il est ouvert à tous, deux fois par mois, le mardi après midi (voir calendrier ci-dessous) sans rendez-vous de 14 à 16 heures à la permanence administrative, rue des jardins à Aunay sur Odon

C'est un lieu :

- **D'information sur la procédure de surendettement**  
Mise à disposition de fiches pratiques, lettres types, aide à la réorganisation du budget.....

- **D'écoute et de conseils personnalisés**  
Clarification de l'endettement, aide à la constitution de dossier de surendettement, accompagnement dans les démarches, négociation avec les créanciers, soutien tout au long de la procédure.

Cet accueil individualisé est assuré par deux travailleurs sociaux.

## Calendrier 2<sup>ème</sup> semestre 2009

6 et 20 Octobre, 3 et 17 Novembre, 1<sup>er</sup> et 15 Décembre

## Pratique

### Point Info 14 Suisse Normande

40 bd du 30 juin 14 220 THURY HARCOURT

Tél/Fax : 02-31-79-27-77

Contact : Chantal BRUNET



### Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h00 – 16h30

Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 13h00 – 16h30

Jeudi : 13h00 – 16h30

Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h00 – 16h30







## CURIOSITES

Vallée de l'Orne, Eglise Saint-Sulpice XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.

## HISTORIQUE

La commune de Caumont se situe sur une chaîne de rochers de grès feldspathique inculte et couverte de bruyère, d'où son appellation de Mont Chauve.

Caumont a toujours été à dominance agricole. Elle a toutefois connu une activité économique liée au Moulin à huile et à la fromagerie.

Le moulin à huile a été racheté en 1914 par M. Boudet pour en créer une fromagerie qui a fonctionné jusqu'en 1969. Les bâtiments ont été rachetés à deux reprises et transformés en maisons d'habitation.

Caumont est aujourd'hui une commune dominée par l'agriculture. L'économie est confortée par la présence d'un pépiniériste.

# CAUVILLE

## CARTE D'IDENTITE

Nombre d'habitants (RGPO9) : 169

Superficie de la commune : 550 ha

Nom du Maire : Mr Jean SUARD

Adresse de la Mairie :

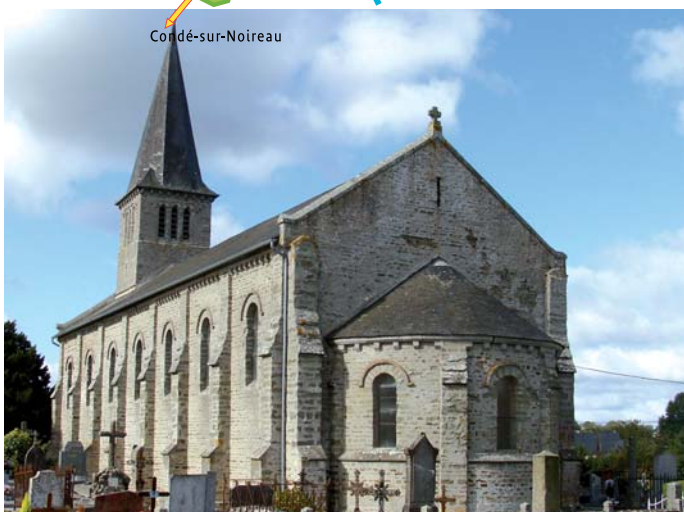
14770 CAUVILLE

Tél/Fax : 02 31 25 21 88

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi 16h - 18h et Vendredi 13h00 - 15h00

Permanence du Maire : Mardi 16h00 - 18h00



## CURIOSITES

Eglise St Barthélémy 1858, vallon de l'Herbion. Le Soubock (café concert).

## HISTORIQUE

Cauville vient du latin Calvus villa, c'est-à-dire la villa du chauve, le fondateur du domaine sur lequel se développa le village qui devint au début de ce millénaire une paroisse.

Une voie romaine reliait les anciennes villes de Juclains et Vieux. De nombreuses voies secondaires desservait plu-

sieurs domaines Gallo-romains ainsi que quelques camps fortifiés établis sur les collines des alentours. La villa du chauve peut dater de cette époque c'est à dire environ entre le deuxième et quatrième siècle après Jésus Christ.

De fondation gallo-romaine ou normande, Calvus Villa fut certainement habitée au début de l'ère chrétienne, car au siècle dernier, on y a retrouvé des tuiles datant de cette époque.

Le territoire de Cauville fut de longue date partagé entre différents fiefs nobles ou roturiers dont les plus importants étaient le Montgautier et Fresne. Ces deux fiefs ont appartenu à plusieurs familles successivement du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En outre, un cadastre napoléonien fait référence à des zones boisées importantes à l'est de la commune.

L'économie de la commune reposait au XVIII<sup>e</sup> siècle essentiellement sur une agriculture d'autosuffisance basée surtout sur la culture des céréales (Sarrazin, seigle et avoine). L'élevage tenait une partie fort modeste.

La plupart des habitants, petits paysans pratiquaient le tissage du lin et du chanvre surtout. Les chènevières étaient courantes à cette époque, mais leur exploitation ne donnait lieu qu'à un artisanat limité aux besoins locaux. Par contre, le filage de la laine puis du coton tenait une grande place dans l'activité des habitants de Cauville. Le produit était destiné pour la fabrication des serges dans les fabriques de Condé sur Noireau.

Le déclin de la commune coïncide avec l'industrialisation des vallées de l'Orne et du Noireau.

Cauville est aujourd'hui une commune essentiellement agricole où les habitants et les résidents secondaires aiment vivre.

## Bilan de la saison Touristique 2009 :

### - Fréquentation de l'OTSN :

D'avril à septembre : 16 427

### - Manifestations :

**Festival la Suisse Normande au clair de lune** : plus de 600 spectateurs sur l'ensemble du Festival,

**Week-end rando** (7000 visiteurs),

**Rando aventure** (182 équipes),

**Gourmandises** (649 participants),

**Rando pédestres** (de mai à septembre 762 personnes),

**Randonnée voie verte** du 19 mai 2009 (plus de 500 participants)

### - Aquasud :

une fréquentation en hausse par rapport à 2008 (arrêté au 30/09/09 : 42 556 entrées (hors scolaires) (41480 en 2008).



### - Centre d'hébergement du Traspay :

une fréquentation en hausse par rapport à 2008 : accueil de 48 groupes (35 en 2008) pour 2650 nuitées (2200 en 2008).



## Infos pratiques

### HORAIRES D'OUVERTURE

● **CCSN** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30  
sauf mercredi et vendredi après midi

● **SPANC** :  
lundi et jeudi de : 14h00 à 17h00,  
mercredi de 9h00 à 12h00

● **SIS** : du lundi au vendredi de :  
8h30 à 12h00

● **Horaires d'hiver des déchetteries :**  
(du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril)

**Thury** : Lundi de 9H à 12H  
Mercredi de 9H à 12H et de 14H à 17H  
Vendredi de 9H à 12H  
Samedi de 9H à 12H

**St Rémy** : Lundi de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Vendredi de 14h à 17h  
Samedi de 14h à 17h

### ● Passeports biométriques :

Depuis le 14 mai 2009, 23 sites dans le Calvados peuvent recevoir les demandes. Le site de Thury Harcourt est ouvert depuis le 15 juin 2009, 40 bd du 30 juin à Thury Harcourt sur RDV au :  
02 31 79 -61 61 ou 02 31 79 87 26  
Lundi 13h30 à 19h00  
mardi, vendredi de 13h30 à 17h00  
Mercredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00  
Samedi de 10h à 11h30

### ● EPN (40 bd du 30 juin) :

**ouverture au public**  
Lundi : de 13h30 à 16h30 et de 17h30 à 19h00  
Mardi : de 13h30 à 16h30  
Jeudi : de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 13h30 à 16h30  
Samedi : de 10h00 à 12h00

### **Ateliers d'initiation :**

lundi et jeudi matin de 9h00 à 11h00 et un jeudi sur deux de 17h30 à 19h30

### **Programme et inscription :**

**contacter le 02 31 79 87 26**

## Actualités

● 5 novembre 2009 : réunion d'information sur le photovoltaïque avec la Chambre d'agriculture du Calvados.

● 21 novembre 14h00 : randonnée pédestre à Curcy sur Orne.

● 19 décembre 14h00 : randonnée pédestre à Saint Laurent de Condel.